



GRAND PRIX DE REIMS

Samedi 18 & Dimanche 19 Septembre 2021

Règlement de l'épreuve

- Article 1- **Formule de jeu** : 36 Trous Stroke-Play Brut – 18 trous par jour
Épreuve ouverte aux joueurs amateurs licenciés à la FFGOLF à jour du **Droit de Jeu Fédéral de 35 €** et aux joueurs étrangers licenciés dans leur Fédération Nationale, rentrant dans la limite des index fixée ci-dessous.
Certificat médical obligatoirement enregistré par la FFGOLF avant le vendredi 3 septembre 2021 à 18 heures
- Article 2 - **Déroulement de l'épreuve** :
- Parcours d'entraînement Vendredi 17 Septembre 2021
 - 1^{er} Tour 18 trous Samedi 18 Septembre 2021
 - 2nd Tour 18 trous Dimanche 19 Septembre 2021
- Article 3 - **Séries, marques de départ et nombre de joueurs** :
- | | | |
|-----------------------|------------------------|--------------------------|
| Une série Dames : | index inférieur à 11,5 | Départs marques bleues |
| Une série Messieurs : | index inférieur à 8,5 | Départs marques blanches |
- La sélection des joueurs, limitée à 120 personnes, sera faite conformément au cahier des charges des Grand-Prix publié dans le vademécum 2021 de la FFGOLF. Le Golf de Reims publiera le 8 septembre sur son site (www.golf-de-reims.com) la liste des joueurs retenus et la liste d'attente. La répartition des 12 wild cards est du ressort de la Ligue qui pourra en affecter au club organisateur.
- Article 4 - **Droits d'engagement** : (journée d'entraînement le vendredi 17 Septembre 2021 comprise)
- Adultes 80 €
 - Joueurs de 19 à 25 ans (nés de 1996 à 2002) 40 €
 - Joueurs de 18 ans et moins (nés en 2003 ou après) 40 €
- Article 5 - **Clôture des engagements** : **Vendredi 3 septembre 2021 à 18 heures**
- Article 6 - **Les inscriptions** se feront uniquement par courrier ou par mail accompagnées du droit d'engagement jusqu'au vendredi 3 septembre 2021 à 18 heures et seront adressés à :

Golf de Reims

Rue le Château des Dames de France - 51390 Gueux
Téléphone : 03.26.05.46.10 - Email : contact@golfdereims.com
Site : www.golf-de-reims.com

- Article 7 - **Départage** : Play-Off en mort subite pour la première place Messieurs ou Dames. Tout litige ou manquement au règlement sera tranché par le Comité de l'épreuve avant la remise des prix. Pour les autres places, le départage sera fait sur le dernier tour, puis sur les 9 derniers trous, puis 6, 3 et enfin au trou par trou en remontant.
Pour les autres places, départage selon le plan informatique fédéral.
- Article 8 - **Remise des prix suivie d'un cocktail** : Dimanche 19 Septembre 2021, 30 minutes après l'arrivée de la dernière partie.
- Article 9 - **Comité de l'épreuve** : Celui-ci sera constitué d'un représentant de l'AS du Golf de Reims, d'un représentant du corps arbitral, d'un représentant de la Ligue Grand Est et de la directrice du Golf de Reims.

Ce règlement complète le cahier des charges des Grands Prix « Vade-mecum » de la FFGOLF.

FFGOLF

Site : www.ffgolf.org/Jouer/Regles-et-reglements

LIGUE GRAND EST

Site : www.ligue-golfgrandest.org/